

Reflets

Digoïn

Le magazine municipal



Digoïn : la vaccination continue



◀ 19 mars : dans le contexte sanitaire, un comité restreint était présent pour la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Comme chaque année, le Sénateur Fabien Genet, la municipalité et les associations patriotiques ont souhaité rendre hommage à ces victimes. De nombreux civils de toutes origines ont souffert et ont été victimes de violences. Digoin ne les oublie pas.



▲ 24 mars : le « Made in Digoin » à l'honneur ! Tournée cet été, l'émission « Des racines et des ailes » a consacré son reportage du mois de mars à la Bourgogne, dont un à la Manufacture de Digoin. Près de 2 millions de téléspectateurs ont ainsi pu découvrir le temps d'une soirée le savoir-faire de la Manufacture. Le reportage est à retrouver sur la chaîne Youtube : ville de Digoin.



▲ 29 mars : à la demande de la Municipalité de Digoin qui souhaite accroître son offre locative, l'OPAC Saône-et-Loire (Office public d'aménagement et de construction) a engagé il y a quelques jours la construction de 11 pavillons individuels dans le prolongement de la rue Jacques Brel (Plus d'informations dans votre prochain numéro).

ÉDITO



Avec l'arrivée du printemps, les premiers rayons de soleil apportent un peu de gaieté et l'envie de profiter des extérieurs en retrouvant, parfois, famille et amis.

Hélas, les indicateurs relatifs à la COVID-19 ne sont pas bons et nous devons maintenir notre vigilance. Même si la Saône-et-Loire n'est pas encore confinée au moment où je vous écris, nous ne sommes pas épargnés par le virus. Le centre de vaccination est un véritable atout pour notre ville. La cadence s'est accentuée et nous vaccinons plus de 150 personnes par jour. A cela s'ajoute, désormais, la vaccination par nos professionnels de santé. Nous sommes sur la bonne voie et nous devons garder espoir.

Comme chaque année, nous avons eu la joie avec mes collègues élus du Conseil Municipal et les agents du Pôle Environnement de remettre les prix aux gagnants du concours des maisons et balcons fleuris. Le contexte ne nous permettant pas de les réunir pour une cérémonie, c'est à leur domicile que nous les avons rencontrés. Je tiens à les remercier pour leur action qui contribue à embellir la ville et ses hameaux.

Dans le même esprit, la ville de Digoin s'est vue remettre le 1^{er} prix de décorations de Noël par le Département : c'est une grande satisfaction et je tiens tout particulièrement à féliciter pour leur travail Sylvie Libion et l'équipe municipale du Pôle Environnement mais aussi l'ensemble des agents des services techniques qui œuvrent au quotidien pour mettre notre ville en valeur.

Enfin, le 29 mars, j'ai ouvert la formation de membres du réseau VIF : Violences Intra Familiales. La ville de Digoin s'est engagée dès 2019, sous l'impulsion de Fabien Genet, à la création d'un réseau permettant la prise en charge dans les meilleurs délais de personnes victimes (en partenariat avec professionnels de santé, assistantes sociales, gendarmerie...).

En ces temps difficiles, il est important de rester positif et de se projeter vers l'avenir. C'est pour cela que nous travaillons activement à la préparation de la saison estivale, et que nous voterons au prochain conseil municipal un budget 2021 à la fois raisonné et ambitieux pour poursuivre l'action qui est la nôtre à votre service.

Ensemble, soyons raisonnables, car la santé de chacun, c'est l'affaire de tous.



8 M³ DE DÉCHETS RAMASSÉS pour l'opération "J'aime la Loire propre"



La traditionnelle opération annuelle de nettoyage « J'aime la Loire propre », organisée le 6 mars dernier par les fédérations départementales de chasse et de pêche, a connu un vif succès. En effet, plus d'une cinquantaine de personnes issues entre autres d'associations locales (cyclos de Digoin, pêcheurs amateurs aux engins, jeunes sapeurs-pompiers, pêcheurs et chasseurs) était présente. Tous ont pu unir leurs efforts pour le nettoyage des berges des cours d'eau digoinais, tel que la Loire, l'Arroux, le canal et l'Arroux et sa rigole. Sur la matinée, ce sont plus de 8 m³ de déchets qui ont ainsi été collectés (verre, plastiques, pneus, ferraille, batteries, etc.)

UN AN DE COVID à Digoin

Digoin, comme l'ensemble de la Saône et Loire, a été touchée de plein fouet par la COVID. Aujourd'hui, le Département est malheureusement l'un des plus endeuillés de France... Retour sur ces douze mois de pandémie, sur le début de la campagne de vaccination, et sur les raisons d'espérer avec le Dr Guillou*.



D'autant plus que la ville de Digoin n'a pas été épargnée ?

Il y a eu en effet un certain nombre de patients contaminés, avec ce qu'on appelle des « clusters », et notamment des « clusters intra-familiaux » dus par exemple aux repas de famille. Nos EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ont également été tous touchés avec, malheureusement, un certain nombre de décès à déplorer. Actuellement, nous allons dire que la situation est encore sous contrôle. Toutefois, nous avons aujourd'hui des consultations qui se tournent plus sur la prise en charge des séquelles et des effets indésirables des patients qui ont été contaminés, mais également, des effets néfastes de l'isolement et du confinement (décompensation psychiatrique, prise en charge des personnes âgées avec la perte d'autonomie...)

Comment se passe la campagne de vaccination à Digoin ?

Grâce à la mobilisation des élus, nous avons eu la chance d'avoir un centre de vaccination à Digoin. Il nous a permis, dès le départ, de pouvoir prendre en charge les personnes les plus vulnérables et les personnes de plus de 75 ans.

L'ensemble des professionnels de santé et vous-même êtes grandement mis à contribution depuis maintenant un an ?

Dr Laura Guillou. En effet, mais il en est de notre devoir de soignants. Nous avons tout fait pour nous adapter au mieux aux différentes étapes de la pandémie. Avec les pharmaciens, les infirmiers, les médecins, et l'ensemble des professionnels de santé, nous sommes tous restés mobilisés car il était important d'apporter les meilleurs soins aux Digoinais.

Ensuite, nous avons pu commencer la vaccination avec « AstraZeneca » au sein même de nos cabinets.

Justement, une polémique est née autour de ce vaccin.

Cette suspension de vaccination pour des raisons de précaution a été pour nous une véritable douche froide car il représentait seulement quelques cas douteux pour des millions de vaccinés. Cela a été difficile pour nous de l'accepter car une campagne de vaccination comme celle-ci demande une organisation minutieuse en amont et un travail important dans son organisation. Depuis le feu vert des agences européennes spécialisées, nous avons pu reprendre la vaccination.

La confiance doit donc revenir autour de ce vaccin ?

Bien entendu, pour nous les professionnels de santé, la plus grande peur, c'est que les patients

perdent confiance. Nous faisons tout pour les rassurer. Que ce soit Pfizer, Astrazeneca, Moderna, et bientôt le Janssen qui va arriver dans quelques semaines. Il faut avoir confiance en la vaccination,

Quels messages souhaiteriez-vous passer aux Digoinais ?

Un message d'espoir ! Un message d'espoir parce qu'aujourd'hui, nous avons les armes contre le virus ! Ce n'est donc pas le moment de baisser les bras, surtout que les chiffres repartent à la hausse depuis quelques jours. Il faut que les Digoinais restent mobilisés. Ces vaccins, ce sont la porte de sortie de la pandémie, et nous nous en sortirons lorsque l'immunité vaccinale sera atteinte et nous allons l'atteindre. Alors, gardons espoir, nous n'allons que vers des jours meilleurs !

* Interview réalisée le 19 mars dernier.



Les vaccinations contre la Covid-19 se poursuivent. Grâce à la mobilisation des professionnels de santé, sous la responsabilité du centre de secours, plus de 3500 patients concernés ont reçu au moins l'une des deux injections au centre de Digoin.



◀ Les élus de la Ville de Digoïn et M. le Sous-Préfet sont venus apporter leur soutien aux différents acteurs du territoire (psychologues, élus, médecins, gendarmes...) venus suivre la formation sur les violences conjugales.

◀ Le Département de Saône-et-Loire est impliqué de longue date dans la lutte contre les VIF compte tenu de ses missions sociales généralistes, de ses compétences en matière de protection de l'enfance et de son rôle de chef de file de l'action sociale.

saône-et-loire
LE DÉPARTEMENT

CELA
N'ARRIVE
PAS
QU'AUX
AUTRES...

STOP
AUX VIOLENCES
INTRAFAMILIALES !

WIOLENCES INTRAFAMILIALES
APPELEZ LE
3919
Appel anonyme et gratuit

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE !
www.saoneetloire71.fr

ENFANCE EN DANGER
APPELEZ LE
119
Appel anonyme et gratuit

Réseau VIF
Violences IntraFamiliales

Le réseau VIF, comment ça marche ?

Toute personne victime ou témoin de « VIF » peut solliciter un des professionnels du réseau (médecin, gendarmerie, travailleurs sociaux du département de la CAF, sages-femmes... le service dédié de la mairie de Digoïn). Le partenaire sollicité activera, avec l'accord de la victime, tous les partenaires concernés pour son accompagnement, dans le respect strict du secret partagé.

Des réunions régulières permettent l'échange sur les pratiques améliorant la prise en charge des victimes.

La commune dispose pour le moment d'un appartement qui permet la mise à l'abri d'urgence de victimes.

Prévention et lutte contre LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Les violences intra-familiales (VIF) regroupent les violences au sein du couple et celles exercées à l'encontre des mineurs et des ascendants au sein de la cellule familiale. Qu'elles soient physiques, verbales, psychologiques, sexuelles..., elles regroupent toutes formes de violence et concernent tout le monde, ne se limitant pas seulement aux violences physiques entre parents et sur les enfants.

C'est donc sur le thème des violences conjugales qu'une formation était organisée les 29 et 30 mars derniers salle des Capucines. Sur le plan national, les violences à l'encontre des femmes touchent à la fois le monde urbain et le monde rural. De par sa fonction de premier magistrat de la commune, le Maire est souvent le premier interlocuteur sur ces situations de violences. David Bême a ainsi tenu à saluer l'ensemble des partenaires et acteurs présents lors de cette formation : « la commune de Digoïn s'est engagée dans la création d'un réseau VIF en septembre 2019. Je me félicite de l'existence de ce réseau et je vous remercie tous pour votre contribution dans l'accompagnement de situations difficiles », avant d'ajouter : « malgré une mobilisation forte de l'ensemble des professionnels, il nous reste beaucoup de choses à faire... Comme partout, Digoïn et ses communes environnantes (ex CCVAL) ne sont pas épargnées, puisque depuis sa création, nous dénombrons une prise en charge de 29 victimes. Notre volonté est donc de faire connaître l'existence de ce réseau à la population ».

« Ces réseaux « VIF » ont donc pour vocation de mettre en relation les intervenants institutionnels et associatifs. Le réseau doit pouvoir réagir aux situations d'urgence connues et proposer notamment un hébergement des

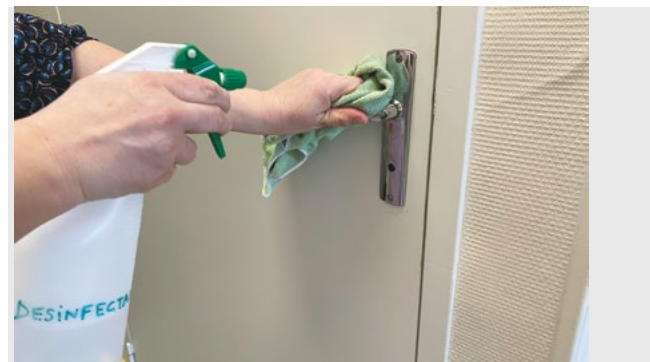
victimes. Du fait de la libération de la parole, ces violences sont aujourd'hui régulièrement mises à jour » précisait de son côté Lola RODRIGUEZ, adjointe au Maire en charge des solidarités et de l'action sociale.

Également présent, Thierry DESJOURS, conseiller départemental, a tenu à souligner que : « le Département avait souhaité, depuis plusieurs années, renforcer son engagement pour cette cause majeure avec une approche transversale et partenariale, en adoptant le programme départemental de lutte contre les VIF ». En Saône-et-Loire, le déploiement envisagé s'inscrit dans les suites du « Grenelle des violences conjugales ».

Venu remercier les acteurs, M. le Sous-préfet Jérôme AYMARD a rappelé « qu'il était important que tout le monde reste mobilisé face à ce phénomène des violences conjugales (371 faits sur l'arrondissement en 2020 contre 313 en 2019). Le confinement n'a malheureusement pas arrangé les choses, l'ensemble des partenaires prennent à bras le corps ce phénomène qui est un véritable fléau pour notre pays. Il est important de mettre en place ces formations pour mettre en réseau les différents protagonistes et apporter des solutions et une réponse rapide et efficace sur la prise en charge des victimes ».



▲ Les repas sont préparés par la Cuisine centrale dès 6h le matin puis livrés dans les différents restaurants scolaires du Launay, Laffleur, maternelle Centre, Briérette, Neuzy. Du plat sur la table, dans le cadre du nouveau protocole sanitaire en vigueur, la restauration scolaire à Digoin est passée graduellement au service à l'assiette. Depuis la rentrée, les enfants ne se déplacent plus. Les espaces ont été parfois réaménagés dans certaines écoles.



▲ Chiffon et désinfectant à la main, il s'agit donc, avant que les enfants n'arrivent dans leur classe, de tout nettoyer minutieusement : sanitaires, poignées de portes, interrupteurs, tables, chaises : chaque endroit est passé au peigne fin, le matin, puis le soir après le départ des enfants. Dans cette période de crise sanitaire, il faut s'entraider, collaborer. Depuis plusieurs mois maintenant, c'est le même rituel très contraignant pour les agents concernés.

► Toutes les équipes sont vigilantes vis-à-vis des protocoles sanitaires liés à la pandémie, mais veillent aussi à l'accueil des enfants du matin au soir.



▲ Le 16 mars dernier, une campagne de dépistage massive a été menée à l'école du Launay. Sur la base du volontariat, les élèves et personnels de l'établissement avaient la possibilité de procéder à un test salivaire. En tout, 96 tests ont pu être analysés par le laboratoire Synlab en charge de l'opération. Tous se sont révélés négatifs.

UNE JOURNÉE À L'ÉCOLE

Depuis près d'un an maintenant, la crise sanitaire nécessite une organisation exceptionnelle pour l'ensemble des équipes à l'œuvre au sein des établissements scolaires. Au-delà des enseignants pleinement mobilisés, c'est l'ensemble du personnel municipal qui a su s'adapter. Exemple d'une journée « type » au temps de la Covid-19, au sein des écoles digoinaises.

Le soleil printanier se lève sur les cours d'école de la commune, pas un bruit sauf celui des oiseaux qui s'en donnent à cœur joie. **Dès l'aube**, l'accueil des enfants en périscolaire est assuré par les animateurs du CAM (Centre d'Animation Municipal). En parallèle, les agents territoriaux spécialisés dans les écoles maternelles, appelés ATSEM, assurent le nettoyage des locaux avant l'accueil des élèves en respect des nouvelles règles sanitaires en vigueur.

Après l'ouverture des portes des écoles peu avant 9h, les premières consignes des enseignants aux enfants sont claires : « *se laver les mains avant le démarrage de la classe !* ». Règle de distanciation et port du masque obligatoire pour tout le monde : une organisation contraignante, mais désormais habituelle pour les enseignants.

Alors que les enfants sont à l'écoute de leur enseignant, les agents du service restauration interviennent dans les cinq restaurants scolaires de la commune : mise en place du couvert, réception des repas émanant de la cuisine centrale...

Midi ! À table ! Un des moments préférés des enfants et en plus, ils peuvent - enfin - poser le masque. C'est aussi l'arrivée d'un agent d'entretien pour la désinfection méridienne des points de contact au sein des classes.

Après le repas, les enfants peuvent faire une pause détente avant le retour à l'école. Dans le même temps, dans les restaurants scolaires, c'est la vaisselle, la désinfection des tables, des chaises et le lavage des sols qui sont effectués.

16h30, à la fin des cours : les familles viennent chercher les enfants. Mais c'est également le début de l'accueil périscolaire pour les enfants dont les familles ne sont pas disponibles pour les récupérer à cet horaire.

Pendant ce temps, les agents d'entretien s'activent, jusqu'à souvent, tard le soir. C'est donc tout un processus qui est mis en œuvre pour le bien-être des enfants et leur sécurité au niveau sanitaire.

« *ATSEM, animateurs, éducateurs sportifs, cuisiniers et agents de restauration, agents d'entretien et des services techniques...* Au total, ce sont plus de 40 agents municipaux qui assurent l'accueil, l'assistance en classe maternelle, l'encadrement et le service du repas pour l'ensemble des élèves de Digoin, je tiens à tous les remercier vivement, ainsi que le corps enseignant pour leur mobilisation totale depuis plusieurs mois » conclut Chantal CHAPPUIS, adjointe au Maire en charge de la réussite scolaire.

COMMENT LES ASSOCIATIONS s'adaptent depuis un an

Véritables actrices de la vie locale, les associations digoinaises, et notamment les associations sportives, sont, depuis un an, durement éprouvées et impactées par cette pandémie. Avec elles, une grande partie de la vie bénévole est également affectée. Que ce soit des sports d'intérieur, d'extérieur, individuels, collectifs, de combat... Échanges avec des responsables d'associations sportives locales après un an de perturbations.

Le temps semble long pour celles et ceux qui sont privés de ces précieux moments de sorties, de rencontres, d'échanges, de partages, de solidarité et d'entraide... Malgré tout, sportifs et bénévoles veulent rester actifs. Car depuis début novembre 2020, le sport amateur en France est à l'arrêt et l'on se dirige tout droit vers une saison blanche pour l'ensemble des sports collectifs.

Adeline GRANDEMENGE, présidente de l'Amicale Laïque Digoin, a réussi à maintenir au sein de l'association une cadence d'entraînement, au moins une fois par semaine. « Depuis un an, on s'adapte sans cesse : aux mesures sanitaires, à l'accès à la salle ou non, aux conditions météorologiques... Actuellement, les séances se déroulent dès que le temps s'y prête à l'extérieur, sinon par visioconférence. On délocalise le matériel : tapis, tremplins, etc. Cela demande une grosse organisation de manutention, d'investissement et de bon nettoyage à la fin de la séance ! En cas de séance en visioconférence, on se sert de tout ce qu'on trouve à la maison. Il a fallu varier les séances proposées aux licenciés, redoubler d'efforts et d'imagination... ».

Les jeunes gymnastes, tout comme les judokas, s'entraînent sur le parvis du DOCK 713 quand les conditions météorologiques le permettent.

Les associations ont donc su s'adapter depuis un an aux différentes annonces gouvernementales, comme le précise Hamid du Judo Club Digoinais : « Nous avons mis en place des cours par visio durant le premier confinement et des activités en extérieur dès la fin du premier confinement. Nous avons cherché à garder le lien avec nos adhérents afin que les enfants ne perdent pas trop de leur savoir-faire. Nous espérons que nos adhérents nous resteront fidèles. Nos craintes sont que les enfants perdent le goût de l'effort et du sport ».



Même son de cloche pour les Boulistes de la Boule sportive Digoinaise : « Après avoir organisé 2 concours à Neuzy en octobre 2020, nous nous sommes résignés à quitter le boulodrome couvert comme il était préconisé afin de respecter les conditions sanitaires de l'époque. Le peu de jeunes qui étaient revenus en début de saison ne s'attendaient pas non plus à cet arrêt brutal ! Pour les plus petits, les compétitions ayant lieu l'hiver, il sera très dur de les faire revenir... Quant aux -15 et -18, le reste de la saison semble déjà bien compromis également puisqu'aucune compétition ne se profile à l'horizon ! », souligne Sylvain LACROIX.

La situation est difficile également au DAC. La co-présidente du club de basket Angélique SILLA est patiente mais inquiète. « En septembre, nous étions motivés et optimistes avec une personne en contrat d'apprentissage pour assurer les entraînements. Les joueurs étaient au rendez-vous puisque nous comptons 88 licenciés. Depuis, les arrêts s'enchaînent, notre principale inquiétude est évidemment la perte de licenciés à l'avenir. »

Elisabeth DE ASCENSAO, conseillère municipale déléguée aux sports, reste évidemment à la disposition des responsables d'associations sportives locales : « nous savons qu'une grande majorité de clubs souffrent, c'est pour cela que nous devons être capables d'anticiper la remise à disposition des équipements, dès que cela sera possible. Il faudra également favoriser le retour des bénévoles et des pratiquants vers les associations... Nous serons très sollicités, car le retour au sport est particulièrement attendu ».



Malgré tout, l'optimisme est de rigueur, notamment chez les professionnels de loisirs, à l'image de Nadine Saint-Maurice et Fanny Thibault de l'école de danse : « c'est difficile de maintenir la motivation des élèves, nous espérons de tout cœur pouvoir travailler à nouveau normalement en septembre, et nous engageons de gros travaux pour retrouver nos élèves dans une structure entièrement rénovée avec de nouveaux cours, de nouvelles disciplines (dont le pilate) et une nouvelle organisation ! De la nouveauté pour pouvoir laisser derrière nous cette période difficile et enfin aller de l'avant ! »

Rendez-vous toujours très attendu des enfants comme des parents, le gala de l'école Nadine Saint Maurice n'a pu se dérouler l'année dernière.
© Loïc Nicoloso



Grâce à la mobilisation des dirigeants, éducateurs et bénévoles, l'effectif du club est remonté à 110 jeunes pratiquants permettant ainsi au club de rugby FCDM de renouer avec le label « école de rugby ». (Photo d'archives)

Vous êtes responsables d'associations et souhaitez communiquer sur vos différentes actions dernièrement mises en place par le biais de votre bulletin municipal « Reflets » : Contactez-nous par mail à mairie@ville-digoin.fr ou par téléphone au 03 85 53 73 25



Joëlle GORDAT



Séverine GORDAT



Famille LOTHE



Famille WISSEN



Famille METAYER



Famille BUISSON

▲ Le personnel du pôle environnement de la ville et les élus à la rencontre des lauréats pour les féliciter : David BÊME, Maire de Digoin, Fabien GENET, Sénateur de Saône-et-Loire, Magali DUCROISSET, première adjointe au Maire en charge du cadre de vie, et les conseillers municipaux Michèle DEVILLARD, Jean-Marc DATH, Jean-Paul MARTIN, Marie-Agnès FORGEAT.



▲ À l'image de M. et Mme Laval qui ont participé pour la première fois en 2020, n'hésitez pas à candidater ! Prenez contact avec les services techniques de la ville de Digoin.
Téléphone : 03 85 53 73 16



▲ Pour l'ensemble des décorations réalisées cet hiver (et qui a été grandement apprécié par la population), la ville de Digoin s'est vue décernée le 1^{er} prix départemental « décor de Noël » (catégorie « communes labellisées de plus de 3 000 habitants »). Félicitations à l'ensemble des agents qui ont grandement contribué à cette récompense !

Maisons fleuries : DES RÉCOMPENSES À DOMICILE !

C'est dans le contexte sanitaire actuel que les élus de la municipalité de Digoin ont dévoilé vendredi 12 mars les prix concernant le concours des maisons fleuries.

À contexte particulier, cérémonie de remise de prix particulière !

Élus et agents de la ville de Digoin se sont directement rendus chez les lauréats pour remettre les différentes distinctions (bons d'achats pour les 3 premiers, plantes...) dans le respect des règles sanitaires.

Dans chacune des deux catégories en compétition (voir ci-après), la qualité des aménagements, la diversité des plantes utilisées, la qualité des contenants utilisés prévalaient sur la quantité de fleurs.

Les élus présents ont vivement encouragé les habitants à poursuivre le fleurissement de leur habitation, pour le plaisir des yeux et la continuité de ce concours qui permet d'embellir la commune. Tous les participants se sont vu remettre des compositions florales offertes par la Maison Rougemont. Félicitations à tou(te)s !

Résultat complet :

Catégorie Maison, Ferme avec jardin ou cour

- 1^{re} : GORDAT Joëlle ;
- 2^e : GORDAT Séverine ;
- 2^e : LOTHE Marcel.

Façades de maison individuelle dépourvue de jardin ou espace, immeuble avec balcons, terrasses, fenêtres ou murs fleuris donnant sur la voie publique

- 1^{re} : WISSEN Odette ; 2^e : METAYER Annie ;
- 2^e : BUISSON Daniel.

En parallèle à cette action, la ville de Digoin s'est vue confirmer sa deuxième fleur pour la qualité de son esthétique florale en 2020 et ce grâce à la mobilisation des agents municipaux qui ont à cœur d'entretenir et d'embellir nos espaces verts. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, une autre bonne nouvelle est tombée il y a quelques jours pour apporter un peu de lumière en cette période toujours morose. La ville de Digoin a en effet remporté le premier prix des décorations de Noël en 2020.



▲ 1^{er} prix « Façades de maison individuelle ».



Cheminements doux / PHASE 3

La Communauté de communes a lancé il y a quelques mois la phase 3 du projet des cheminements doux. Une dernière étape qui permettra d'ici quelques jours de relier la zone Ligerval au quartier de la Brièrette. Les travaux touchent à leur fin puisque la pose de la passerelle, à proximité du pont des Blattiers, aura lieu mardi 27 avril prochain. (Image de synthèse : MAPSPRO).

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE fête Pâques !

La structure est toujours ouverte et l'ensemble de son personnel sera ravi de vous recevoir en dynamique sur les horaires et jours suivants :

- Mardis de 15h à 17h30
- Mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
- Vendredis de 9h30 à 12h

Mais cela est également possible sur rendez-vous les vendredis après-midi et les samedis. En parallèle, du 7 au 28 avril, en échange de votre plus beau dessin de Pâques qui sera exposé, la bibliothèque municipale offre aux enfants de 3 à 11 ans 3 mois gratuits. Alors, à vos crayons ! Téléphone : 03 85 53 29 89

Chers Digoisaises et Digoisais, Voilà tout juste un an, vous étiez appelés aux urnes pour élire le conseil municipal et nous vous remercions à nouveau de la confiance que vous avez tenu à manifester à vos conseillers municipaux le 15 mars 2020. Mais naturellement, cet anniversaire coïncide surtout et avant tout avec celui de la pandémie et du premier confinement dans notre pays.

Depuis 12 mois, notre quotidien, nos vies personnelles, familiales, professionnelles, amicales ou associatives, ont été totalement bouleversées par le coronavirus et ses conséquences.

Le virus nous a meurtris, enlevant à l'affection de leurs proches de nombreux Digoisais, rendant malades nos voisins, nos amis, nos collègues avec plus ou moins de symptômes. Nos pensées vont à tous ceux qui ont souffert ou souffrent encore du

Covid. Elles vont aussi à l'ensemble des professionnels de santé mobilisés depuis le premier jour, au péril de leur propre santé, pour nous protéger, nous soigner et nous accompagner. Aujourd'hui, ces professionnels sont mobilisés au service de la vaccination, en particulier au sein du centre de vaccination que nous avons obtenu avec le Maire David BÊME et l'ensemble des collègues. Tous ensemble, au sein du conseil municipal, avec l'appui des services municipaux, nous restons mobilisés pour défendre notre commune et continuer à la faire progresser malgré la crise. Alors gardons espoir, forts de la conviction que tous ensemble solidaires et unis, nous allons nous en sortir ! Prenons soin de tous, prenez soin de vous !

Fabien GENET, président du groupe de la majorité municipale "Génération Digoin 2020 »

« L'équipe de la majorité municipale Génération Digoin 2020 »

(*Photographie prise en juin 2020 dans le respect des règles sanitaires de l'époque).



ÉLECTIONS

Pour pouvoir voter à Digoin aux prochaines élections régionales et départementales qui doivent avoir lieu les 13 et 20 juin (sauf report pour raisons sanitaires), il vous faudra être inscrit sur les listes électorales et remplir certaines conditions. Il s'agit d'une démarche volontaire.

Quand s'inscrire ? Vous pouvez déposer votre demande d'inscription en mairie à tout moment de l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors des prochaines échéances électorales au mois de juin, il faut accomplir cette démarche avant le 30 avril. Si vous déménagez, même à l'intérieur de Digoin, vous devez signaler votre changement d'adresse au service Élections.

CIMETIÈRES communaux

Entretien des monuments sur les sépultures, vérification de la stabilité des stèles ; les intempéries, les vents forts ont impacté certaines sépultures dans les cimetières communaux. La commune invite vivement les concessionnaires à faire vérifier le scellement des stèles. « *Entretien un monument funéraire est une obligation légale, au-delà d'être une responsabilité morale. Cette*

obligation revient aux dépositaires de la concession ou à leurs ayants droit, tout au long de la durée de la concession. Ces derniers s'engagent à maintenir le monument en bon état. »

Concessions perpétuelles en état d'abandon.

Lorsque, après une période de 30 ans, une concession a cessé d'être entretenue, le maire de la commune peut constater cet état d'abandon par procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles.

Concessions non renouvelées : délai légal de 2 ans

Le concessionnaire ou les héritiers doivent adresser un courrier à la municipalité en charge du cimetière pour demander le renouvellement du contrat pour un laps de temps équivalent ou différent de la période initiale. Il(s) dispose(nt) de deux ans après le terme du contrat pour procéder à cette requête. En effet, la mairie peut reprendre la tombe 2 ans après échéance du contrat sans que cela nécessite aucune formalité : ni arrêté municipal, ni publicité ne sont nécessaires à la reprise de concession.

Attribution d'un emplacement de 2 m² pourvu d'un caveau d'occasion

La commune informe que lors des reprises administratives de concessions, certains emplacements disposent d'un caveau. Il a été décidé de les attribuer conformément à la délibération portant sur les tarifs « en caveau d'occasion » à acquérir.



LES CHÈQUES SOLIDAIRES

sont de retour !

Du 1^{er} avril au 21 juin 2021
L'union des commerçants de Digoin vous propose

Opération Chèque du Printemps

30% DE POUVOIR D'ACHAT EN +

Achetez-le 7€ et dépensez 10€ chez vos commerçants adhérents !

4 points de vente :
Ô Merveilles - Maëli Déco
Intermarché - E.Leclerc

Chèque d'une valeur de dix euros
valable chez les commerçants adhérents à l'UCIA

10€

Adhérent 2021
Digoin avenir
pour tous de 6 à 16 ans

*Voir conditions en magasin. Renseignements : digoinavenir@gmail.com

Après le succès des « chèques solidaires » lancés en novembre dernier, l'association Digoin Avenir UCIA a décidé de renouveler l'opération afin de soutenir les commerçants Digoinais. Le principe est simple, pour tout chèque acheté (7 €), il donne droit à 10 € d'achats chez tous les commerçants adhérents de Digoin Avenir UCIA, alors profitez-en ! Il est possible de retirer les chèques solidaires dans 4 points de vente (Maëli Deco, E.Leclerc Digoin, Intermarché Digoin - Cc Ligerval et Ô Merveilles). Chèques en vente en quantité limitée - Maximum 10 chèques par personne - À utiliser chez tous les commerçants adhérents de l'UCIA (vous retrouverez les commerçants participants grâce au logo sur leur vitrine) / Plus d'informations sur facebook : Digoin Avenir UCIA